

# LE PETIT JOURNAL !

cap'derant!

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP  
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

////////// EDITION SPECIALE RSE #01



Crédit photo : Freepik

## Cap vers plus d'engagement RSE ! Ensemble, on agit !

P.2 // EDITO  
LA RSE, DEFINITION

P.3 et 4 // CAP VERS PLUS  
D'ENGAGEMENT RSE !  
ENSEMBLE, ON AGIT !

Engagée depuis de nombreuses années au service des personnes accompagnées, l'association Cap' devant ! porte un projet associatif fondé sur des valeurs fortes de respect, de solidarité, d'inclusion et de responsabilité. Aujourd'hui, face aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, le Conseil d'administration a souhaité affirmer et structurer cet engagement à travers une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSE).

Cette démarche traduit une volonté collective : celle de concilier la qualité de l'accompagnement, le bien-être des personnes, l'attention portée aux professionnels et le respect de notre environnement. Elle s'inscrit pleinement dans notre projet associatif, en renforçant une gouvernance partagée, transparente et tournée vers l'avenir.

La RSE n'est pas un objectif isolé, mais un chemin commun. En associant les administrateurs, les personnes accompagnées, les professionnels et nos partenaires, nous faisons le choix d'une démarche co-construite, participative et porteuse de sens. La mise en place d'un comité de pilotage RSE, de référents en binôme, l'organisation de temps de formation et de réflexion collective en sont des illustrations concrètes.

Le Conseil d'administration réaffirme sa volonté d'accompagner et de soutenir cette dynamique, convaincu que les actions menées aujourd'hui contribueront à bâtir des établissements toujours plus responsables, inclusifs et attentifs aux besoins de chacun.

C'est ensemble, par l'engagement de tous, que nous poursuivons cette ambition au service d'un projet associatif vivant, durable et fidèle à nos valeurs.

**Michèle DA CUNHA**  
**Présidente**

## La RSE, définition

**La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est l'engagement volontaire des entreprises à intégrer des pratiques sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités. Elle vise à concilier performance économique et impact positif sur la société.**

La RSE repose sur trois axes :

- **le social** (bien-être des personnes accompagnées et des salariés, diversité, soutien aux communautés),
- **l'environnemental** (réduction des émissions, gestion durable des ressources)
- **l'éthique** (transparence, lutte contre la corruption, respect des droits humains).

La RSE apporte de nombreux bénéfices. Elle renforce l'image de l'association, crée une relation de confiance avec les personnes accompagnées et les collaborateurs, favorise l'innovation et attire des partenaires et des mécènes engagés. Sa mise en œuvre repose sur plusieurs étapes clés : mieux comprendre ses impacts, définir des objectifs clairs, mettre en place des actions concrètes et suivre régulièrement les progrès réalisés.

### Pourquoi Cap' devant ! a choisi le colibri comme symbole de sa politique RSE ?

Le colibri est devenu un symbole très fort dans le contexte de la RSE et du développement durable.

Le colibri symbolise l'action responsable, mesurée et collective, le rôle de chacun dans le développement durable et la transformation positive, exactement ce que cherchent à promouvoir les initiatives RSE.



## Cap' devant ! : vers une RSE renforcée dans l'ensemble de ses établissements

Un COPIL (comité de pilotage) dédié à la politique RSE a été mis en place au sein de Cap' devant !. A cet égard, à l'été 2024, nous avons engagé un état des lieux de l'ensemble de nos établissements à travers une démarche d'autoévaluation pilotée par le service des ressources humaines et réalisée en lien étroit avec les directions d'établissements.

Cet audit avait pour objectif d'évaluer le niveau d'engagement de Cap' devant ! en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et d'identifier les principaux axes d'amélioration.

Il reposait sur un questionnaire structuré autour de cinq thématiques :

- la direction et la gouvernance des établissements
- l'ancrage territorial
- le respect des droits humains ainsi que les relations et conditions de travail
- la prise en compte des enjeux environnementaux
- le développement économique.



## Des référents RSE en binôme pour porter une démarche participative et inclusive

Pour structurer sa démarche RSE, l'association Cap' devant ! a mis en place dans chaque établissement des binômes composés d'un salarié et d'une personne accompagnée, afin d'assurer une démarche participative et inclusive.

Ces binômes relaient les actions RSE, recueillent des idées, sensibilisent leurs pairs et contribuent au suivi des initiatives. Cette approche renforce la co-construction, l'autodétermination et la citoyenneté active.

Une formation RSE, animée par le CNEH le 27 octobre 2025, a réuni professionnels et personnes accompagnées autour des quatre piliers : environnement, social, économie et gouvernance. Elle a permis de partager une compréhension commune et d'identifier des pistes d'amélioration concrètes.



Grâce à ces binômes et à cette formation, Cap' devant ! consolide une gouvernance RSE partagée, fondée sur l'implication collective, le dialogue et l'action concrète.

### Contact RSE

**Inès PALAIN** - Assistante RH et Paie  
[siege.rse@capdevant.fr](mailto:siege.rse@capdevant.fr)



# Cap vers plus d'engagement RSE ! Ensemble, on agit !

## Des actions durables et inclusives chez Cap' devant !

Chez Cap' devant !, la responsabilité sociétale et le bien-être sont au cœur des pratiques quotidiennes. À travers des actions concrètes, les établissements et les collaborateurs s'engagent à la fois pour le développement durable, la qualité de vie et l'inclusion, afin de créer un environnement favorable à tous.



### Des fontaines à eau

Les établissements de Cap' devant ! ont installé des fontaines à eau pour limiter l'usage des bouteilles en plastique.

L'eau, filtrée, fraîche et parfois gazeuse, répond aux besoins des personnes accompagnées et des professionnels, tout en favorisant autonomie et gestes écoresponsables.



### Le tri sélectif

Le tri sélectif a été renforcé avec des dispositifs clairement identifiés dans les espaces communs et de travail. Il sensibilise au recyclage, réduit l'impact environnemental et développe l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté des usagers.

### L'ancrage territorial

Les établissements renforcent également leur ancrage territorial en développant des partenariats locaux et en participant à des événements comme les marchés de Noël.



Ces initiatives valorisent le travail des personnes accompagnées, soutiennent l'insertion professionnelle, favorisent échanges et commandes durables, et dynamisent l'économie locale.

### Le bien-être des personnes accompagnées et des professionnels

Des activités adaptées — sport, danse, temps de détente — renforcent confiance, relations et autonomie.



Les professionnels bénéficient d'un environnement stimulant, avec des formations, des moments de convivialité et des aménagements ergonomiques pensés pour leur confort.

Ainsi, Cap' devant ! affirme sa volonté d'avancer collectivement, en plaçant respect, qualité de vie et inclusion au cœur de sa démarche RSE, alliant développement durable et accompagnement humain.

@associationcapdevant

Association Cap' devant

Cap' devant

L'édition spéciale RSE du Petit Journal ! est imprimé par l'ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière

### Nos agréments

• ESS - Entreprise Sociale et Solidaire

• Entreprise Sociale Inclusive

Membre actif de la fédération

**cap'devant!**  
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP  
AU COEUR DE LA VILLE, AU COEUR DE LA VIE  
[www.capdevant.fr](http://www.capdevant.fr)

FÉDÉRATION  
**PARALYSIE**CÉRÉBRALE  
FRANCE

Le Petit Journal est un magazine édité par l'association Cap' devant ! fondée en 1954 et reconnue d'utilité publique. • Les contributions aux différentes rubriques des personnes accompagnées, de leurs familles et amis, des professionnels des établissements ainsi que des administrateurs de l'association donnent au journal sa raison d'être. Le comité de rédaction se réserve le droit de sélection et de modification des propositions de contributions retenues. • Revue gratuite • Edition Spéciale RSE – Janvier 2026 • Présidente de l'association : Michèle DA CUNHA • Membre associé : Lionel BOIDIN • Directrice de la publication : Michèle DA CUNHA • Responsable de la rédaction : Gaëlle LANDRE • Siège social Cap' devant ! 41 rue Duris 75020 Paris - Tel. 01 43 49 22 11 - Email : [info@capdevant.fr](mailto:info@capdevant.fr) - [capdevant.fr](http://capdevant.fr) • Dépôt légal : Décembre 2018 • N°ISSN: 2648-9910 • Conception: Neway Partners • Impression: ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière - 12 bis rue de Versailles 92430 Marnes-la-Coquette

Qualiopi  
processus certifié  
REPUBLIQUE FRANCAISE

Égalité professionnelle